

REGLEMENT PARTICULIER

Simple et Double Homme et Dame Feuillantini - Samedi 19 et Dimanche 20 novembre 2022

Les joueurs et les spectateurs devront respecter scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur pour le bon déroulement du tournoi.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFbAD sous la responsabilité du Juge Arbitre.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.

Le juge arbitre principal sera **Mme Cristina Royuela Agustin** et ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre se réserve le droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

Article 1. Organisation du tournoi

- Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton. Autorisation en cours
- **La compétition est prévue le samedi 19 novembre 2022 et le dimanche 20 novembre 2022**
- Lieu de la compétition : Centre Socio-Sportif – 33 rue de Saint Just – 42480 La Fouillouse
- **Fin des inscriptions le lundi 7 novembre 2022.**
- **Le tirage au sort aura lieu le samedi 12 novembre 2022.**
- Le tournoi propose les tableaux : Simples le samedi et Doubles Homme et Dame le dimanche.
- Le déroulement du tournoi pourra être suivi depuis l'application Badnet.

Article 2. Gestion des tableaux - séries - poules

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans de NC à R4 licenciés à la Fédération Française de Badminton.
- Dans la mesure du possible, les séries seront constituées de manière équilibrée à partir des cotes des paires. La valeur d'une paire correspondra à la somme des deux CPPH et sera inscrite dans une série avec d'autres paires ayant une somme proche. Il est donc possible de s'inscrire avec un partenaire ayant un classement différent du sien mais qui ne dépasse pas 16 fois le CPPH du partenaire le mieux classé dans la même série (cf RGC).
- **Les têtes de séries seront désignées sur la base du classement CPPH de la FFbAD au jeudi 10 novembre 2022.**
- L'organisateur en accord avec le Juge arbitre, se réserve le droit de diminuer, d'augmenter le nombre de séries ou de poules, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 3. Inscriptions et droits d'engagement

- Tout joueur souhaitant s'inscrire au tournoi doit être en règle avec la FFbAD et doit être en possession de sa licence à la date du tirage au sort.
- **Les inscriptions des joueurs se feront uniquement via l'application Badnet, soit individuellement soit par club. Le règlement pourra être réalisé depuis Badnet directement ou par virement.**
- **Les questions relatives aux modalités d'inscriptions pourront être transmises :**
 - Par mail au responsable du tournoi : tournois-la-fouillouse@lfdv42.org
 - Adresse postale : M. Denis Pereira 17 rue Saint Vincent De Paul – 42000 Saint Etienne - Téléphone : 07 66 06 03 72
- **Les inscriptions sont limitées à 80 paires pour les doubles et 56 joueurs pour le simple.**
- Les joueurs ou paires seront inscrits suivant leur ordre d'inscription. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants : ordre d'inscription sur badnet, nombre de places dans la série dans laquelle les joueurs sont reversés en fonction de leur classement CPPH.
- Après le tirage au sort, un joueur en liste d'attente peut être appelé jusqu'au jeudi qui précède la compétition.
- **Les droits d'engagement par joueur sont fixés à 18€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux.**
- Passé le délai de la date limite d'inscription, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, sauf en cas de forfait motivé.

Article 4. Les forfaits

- Avant le tirage au sort : séries double, le partenaire restant inscrit pourra trouver un remplaçant pour maintenir son inscription.
- Après le tirage au sort : le joueur ou la paire sera remplacé par un joueur ou une paire en liste d'attente et s'il n'y a pas de liste d'attente les poules et les tableaux seront refaits dans la mesure du possible.
- Le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort devra envoyer un justificatif 5 jours au plus tard après la compétition à la ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (tournois et interclubs) :
 - o Par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org
 - o Par courrier : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton – 37 Route du Vercors - 38500 St Cassien
- Merci de noter au dos votre nom et prénom et la date de la compétition lors de votre envoi.
- Les droits d'inscription d'un joueur forfait après la date de tirage au sort seront remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (exemple : certificat médical, attestation de travail, ...). Il ne sera fait qu'un seul remboursement par club.

Article 5. Mode de compétition, sortants par poule

- Les matchs se déroulent en deux sets gagnants de 21 points.
- La compétition se déroule en poules suivi par une deuxième phase en élimination directe ou en poule unique.
- Des poules uniques peuvent être envisagées si le nombre d'inscrits dans un tableau ou une série ne permet pas de constituer plusieurs poules.
- Il y aura 2 sortants par poule dans chaque série.

Article 6. Présentation des joueurs le jour du tournoi

- Tous les joueurs devront, dès leur arrivée se présenter à la table de pointage.
- **Les joueurs convoqués après 12:00 doivent venir 30 minutes avant l'heure de convocation.**

Article 7. Horaires, début de match, temps de repos, temps de préparation, feuille de match

Horaires :

- Le tournoi commencera à 8h00.
- Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- **Au cours de la compétition, l'organisation pourra faire débiter un match avec 1 heure d'avance au maximum sur l'heure initiale.**
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes », pourra être disqualifié par le Juge Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
- Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre et laisser un numéro de téléphone à la table de marque pour être joint le cas échéant.

Début de match :

- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les éléments nécessaires pour son match (raquettes, bouteilles...).

Temps de préparation :

- Dès l'appel de leurs noms, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match. Ces 3 minutes doivent donc permettre d'effectuer le test des volants, la préparation et le changement de tenues.

Temps de repos :

- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn. Il pourra être réduit à la demande de l'intéressé(e). Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Feuille de match :

- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Article 8. Arbitrage

Les matchs seront auto arbitrés.

Article 9. Plateau de jeu et coaching

- Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux officiels techniques, aux organisateurs et aux joueurs.
- Deux chaises de coaches seront mises là où la sécurité le permet. Par mesure d'équité si un côté ne le permet pas, il n'y aura pas de chaise sur l'autre côté non plus.

Article 10. Les volants – fautes liées aux infrastructures

- Les matches se joueront avec des volants plumes. Les volants en plastique sont autorisés pour les oppositions de joueurs de classement NC.
- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente à la table de marque : Babolat N°4.
- Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme « faute », sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera toujours annoncé « let ».

Article 11. Tenues des joueurs

- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBD est exigée sur les terrains.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire sur le plateau de jeu.

Article 12. Réclamations et contestations

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

- Seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Article 13. Respect des lieux

- Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Ils ne doivent pas détériorer les éléments mis à leur disposition.

Article 14. Dopage

- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi.

Article 15. Récompenses

- Seuls les vainqueurs et finalistes de chaque série seront récompensés.
- L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

Article 16. Droit à l'image

- Tout joueur inscrit peut-être pris en photo ou filmé pendant la compétition, les joueurs ne souhaitant pas l'être devront le préciser lors de l'inscription. Sans précision, l'organisation considérera que le joueur a donné ses droits.

GEO

Denis PEREIRA



Juge Arbitre Principal

Cristina Royuela Agustin

